

## AIDE POUR ENREGISTREMENT SUBVENTIONS MAIRIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES...

Lorsque vous obtenez une subvention de la part de la Mairie, de la Communauté de Communes, du Département ou de la Région, il vous faut procéder en **2 temps**.

### 1<sup>er</sup> temps :

Il vous faut enregistrer l'opération dans votre cahier de comptabilité et la ventiler dans « subventions collectivités locales », compte 7410.

7	15/11/2022	Subvention Mairie		Projet Théâtre	53	7410				1 500,00
---	------------	-------------------	--	----------------	----	------	--	--	--	----------

Pour vous aider à suivre l'utilisation de cette subvention, vous pouvez indiquer le nom du projet concerné dans la colonne G « Action – Projet – Thème... », dans l'encart « regroup. A (action péda) ».

Ainsi, à chaque fois que vous avez une dépense en lien avec cette subvention, il vous suffit d'indiquer le nom du projet concerné dans la colonne G.

8	15/11/2022	Facture 1e intervention Théâtre	1587496	Projet Théâtre	54	6181				500,00
6	15/11/2022	Poste audio MS	897468		X	6800				90,00
9	04/01/2023	Facture 2e intervention Théâtre	2587496	Projet Théâtre	56	6181				500,00
10	30/01/2023	Facture 3e intervention Théâtre	2587497	Projet Théâtre	-	6181				500,00

Vous pourrez ensuite obtenir un tableau récapitulatif des dépenses/recettes en lien avec le projet, en bas de page de votre cahier, en choisissant le nom du projet concerné dans l'encart « regroup. A », « puis cliquer ici ».

Récapitulation :

État des "Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc."

Projet Théâtre et choisir regroup.B (classe, groupe d'élèves) puis cliquer ici

par ex.: "voyage nature" et "classe CM"  
"peinture fresque" et "atelier CP-CE1"



## AIDE POUR ENREGISTREMENT SUBVENTIONS MAIRIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES...

Vous obtenez un tableau que vous pouvez télécharger et imprimer.

n° de P.J.	Date	Libellé	n° de chèque	Action A	Action B	Recettes	Dépenses
7	15/11/2022	Subvention Mairie		Projet Théâtre		1 500,00	
8	15/11/2022	Facture 1e intervention Théâtre	1587496	Projet Théâtre			500,00
9	04/01/2023	Facture 2e intervention Théâtre	2587496	Projet Théâtre			500,00
10	30/01/2023	Facture 3e intervention Théâtre	2587497	Projet Théâtre			500,00
<b>Total :</b>						<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
<b>Solde :</b>						<b>0,00</b>	

Nous sommes aujourd'hui le 28.03.2023.  
Il est exactement 14h 10min 46s.

### 2<sup>ème</sup> temps :

Vous avez un message qui apparaît en bas de votre cahier de comptabilité :

**Récapitulation :**

---

Des sommes apparaissent dans le c. 7410 (argent public).

Cliquez sur le bouton :  pour donner plus de détails.

---

En cliquant sur le bouton « Détailer des subventions », vous parviendrez à ce tableau :

Mandataire : Jean DUPONT. Détails et justification des subventions (c.7410), arrivées entre le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 31 août 2023.

Subventions				
(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 : Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.				
Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2023
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
<b>total :</b>	0,00			0,00
<b>Solde donné par les écritures de l'année (case 7410) :</b>	1 500,00			
<b>Différence :</b>	-1 500,00			

Ce détail de subventions ne correspond pas à la somme indiquée au compte 7410 dans la comptabilité quotidienne.

## AIDE POUR ENREGISTREMENT SUBVENTIONS MAIRIE, COMMUNAUTE DE COMMUNES...

Il faut alors indiquer l'origine des subventions (Mairie, Communauté de Communes...), le montant, la date du versement, la destination de la subvention (nom.s du.des projet.s). Puis cliquer sur « recalculer » ou taper sur la touche « Entrée » de votre clavier pour valider. Si au 31 août de l'année, au moment de la clôture, la totalité de la subvention n'a pas été utilisée, il faut indiquer le montant du reliquat non dépensé.

### Subventions

(3) **Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**  
Les subventions de l'Etat, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2023
Mairie	1 500,00	22/11/2022	Projet Théâtre	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
<b>total :</b>	1 500,00			
<b>Solde donné par les écritures de l'année (case 7410) :</b>	1 500,00			
<b>Différence :</b>	0,00			

Bravo Jean ! Le total des montants correspond au compte 7410.

De retour sur votre cahier de comptabilité, le message concernant le détail des subventions à compléter n'apparaîtra plus.

**Si cela ne vous paraît pas assez clair,  
contactez-nous au 06 75 56 50 37 ou au 01 64 71 90 98.**